

Prix de l'Artisanat d'Art Luxembourg 2024

Aide aux artisans d'art mise en place
par l'association de Mains De Maîtres Luxembourg
et la Chambre des Métiers
avec le soutien de la Fondation Félix Chomé et de Madame Léonie
Strasser

1. L'OBJECTIF DU PRIX

Le prix de l'Artisanat d'Art vise à soutenir les artisans d'art luxembourgeois hommes ou femmes de tout âge (plus de 18 ans). Il récompense chaque année un artisan d'art et contribue à la réalisation d'une œuvre d'exception individuelle ou collective résultant d'un savoir-faire parfaitement maîtrisé et d'une approche de la matière sensible et innovante.

> Les candidat(e)s doivent être des professionnels des métiers d'art ou de la création.

> Le concours est ouvert aux artisans d'art (âgés de plus de 18 ans), quelque soit leur nationalité, à condition qu'ils ou elles résident et exercent leur activité au Luxembourg.

> Les candidat(e)s doivent présenter un projet détaillé pour la réalisation d'une œuvre d'exception, à la seule condition qu'elle soit exécutée par leur soin et dans un délai donné (12 mois à confirmer).

> Le projet présenté devra pouvoir être réalisé dans les douze mois qui suivent la remise du Prix.

Dans une première étape, administrative, la recevabilité des dossiers est examinée par le comité De Mains De Maîtres Luxembourg, avant d'être soumis à un jury d'experts dûment constitué et renouvelé chaque année.

Dotée d'un montant de 35.000 €, le Prix sera attribué au créateur/artisan d'art lauréat lors d'une cérémonie organisée à la Chambre des Métiers du Luxembourg en fin d'année 2024. L'œuvre ensuite réalisée sera exposée dans le cadre de la Biennale De Mains De Maîtres 2025.

2. INFORMATIONS PRATIQUES

a. Les critères de sélection :

- Etre un créateur/artisan d'art établi au Luxembourg, âgé de plus de 18 ans.
- Disposer d'une formation professionnelle accomplie dans un métier et/ou être affiliée à la Chambre des Métiers du Luxembourg.
- Proposer un projet détaillé (voir détails ci-dessous).
- N'avoir pas bénéficié d'une bourse/subvention similaire durant les 5 dernières années.

b. Candidature

Pour se porter candidat :

Le créateur/artisan d'art doit faire parvenir à l'association De Mains De Maîtres Luxembourg un dossier décrivant son projet **avant le 15 septembre 2024 minuit**.

Ce dossier comprendra impérativement :

- Nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse postale, adresse e-mail, téléphone (Voir fiche de candidature jointe).
- CV complet
- **Projet argumenté d'un texte court d'une vingtaine de lignes, accompagné d'une biographie synthétique dans les trois langues au choix (Luxembourgeois, Français, Allemand), et d'un dessin, esquisse 3D, ou de tout autre élément image permettant d'appréhender l'œuvre, ainsi qu'un budget détaillé.**
- Format du dossier : fichier pdf

Le dossier avec la mention « Prix de l'Artisanat d'Art Luxembourg » doit être envoyé par courrier électronique à info@demaainsdemaitres.lu.

c. Calendrier

- Ouverture de l'appel à candidatures édition 2024 : 15 juillet 2024
- Clôture de l'appel à candidatures édition 2024 : 15 septembre 2024
- Désignation du lauréat 2024 : 1^{er} novembre 2024

FICHE DE CANDIDATURE

Nom/prénom

Adresse

Téléphone

E-mail

Site Internet / @Instagram

Je soussigné(e)

pose ma candidature au processus de sélection dans le cadre du « Prix de l'Artisanat d'Art Luxembourgeois » édition 2024, et déclare :

- Avoir fourni des données et informations exactes
- Accepter les règles encadrant la sélection du projet primé tels que figurant dans l'appel à candidature.

_____ , le _____

Signature

Annexes :

- Texte court de présentation du projet
- Biographie synthétique
- Dessins, esquisses, 3D descriptives du projet
- Budget détaillé